

*Présents pour le SNUipp : Catherine Desliens et Pierre Brezot
Pour l'AEFE : M. Pujol, DRH, et M. Platiau, DRH adjoint*

Bilan des détachements

Renouvellements (au 29 mars)

- 1332 demandes (1^{er} et 2^d degré)
- 995 accords reçus
- 31 refus (comme l'an dernier à cette période), 27 recours, 2 accords après recours
- le reste en attente

Rencontre direction AEFÉ / DGRH du MEN (27 mars)

L'AEFE a remis la liste des refus et le Directeur a demandé des réponses rapides aux recours. Il a rappelé que la note du MEN était censée préserver le "stock" (enseignants déjà en détachement).

En effet, lors de la rédaction de la note détachement sortie en septembre 2018, il y avait un engagement du DGRH du MEN pour que les renouvellements de détachement soient traités favorablement avant le 31 mars. L'AEFE avait échangé avec Mme Gris, responsable de la gestion des carrières des personnels enseignants de l'enseignement scolaire. Il était entendu que seules les demandes de nouveaux détachements devaient faire l'objet d'avis des IA-Dasen. Le constat est différent... Il semble que le MENJ soit gêné et à la limite de ses propres règles...

La procédure pour transmettre un recours n'est pas toujours la même selon les collègues et les chefs d'établissement, le dossier étant parfois adressé directement au gestionnaire à la DRH à Nantes : cela ne pose pas de problème, car les services de la DRH de l'AEFE sont en contact régulier avec le bureau B2-1 de la DGRH du MENJ, un gestionnaire de Nantes a été affecté spécifiquement aux échanges d'informations autour des détachements et des refus.

Recrutement

Nous avons souligné les difficultés de recrutement qui se posent déjà.

Quand la liste des candidats est épuisée, le poste doit être publié à nouveau (site AEFÉ, site établissement...) et une nouvelle CCPL convoquée.

Quand il y a un refus de détachement, l'AEFE intervient au plus vite (et demande au MENJ d'en faire autant) pour que le recours puisse être fait et recevoir une réponse rapidement.

CCPL

Nous avons présenté plusieurs dysfonctionnements de CCPL (Émirats Arabes Unis, Mauritanie, Vietnam), que ce soit sur la représentation, le temps de préparation, le respect du barème.

Pour l'AEFE, le bilan des CCPL est globalement meilleur que l'an dernier, les Guides et autres communications portent leurs fruits.

Pour les problèmes, il faut contacter le bureau "conseil, appui et dialogue social" (CADS) de la DRH.
(Pour le SNUipp, il est préférable que les correspondants/sections rencontrant des problèmes nous contactent en amont pour élaborer l'argumentaire ensemble.)

Divers

Nous avons rappelé notre demande d'intervention auprès de la direction d'un établissement qui demande directement et individuellement aux personnels s'ils seront grévistes. (La DRH a un courriel "type" qu'elle a immédiatement envoyé.)